من النص العربي إلى اللغة الفرنسية: ترجمة خطبة الجمعة الشعائرية للحاج مالك سي وتفسيرها المتوفى سنة (1922)

DU TEXTE ARABE A LA LANGUE FRANÇAISE : TRADUIRE ET INTERPRETER LE SERMON RITUEL DU VENDREDI D'EL HADJI MALICK SY (M.1922)

Babacar Diouf

Chercheur indépendant et traducteur agréé

Email : arabiyaplus@gmail.com

تاريخ الاستلام: 2026/08/24 تاريخ القبول: 2026/10/06 تاريخ النشر: 2026/11/06

الملخص

يتناول هذا المقال دراسة خطبة الجمعة للحاج مالك سي، وترجمتها وتفسيرها، باعتباره إحدى الشخصيات البارزة في الإسلام السنغالي والطريقة التجانية بمدينة تِيواوان .ويهدف إلى إبراز الأبعاد الدينية والفكرية لهذه الخطبة المحررة باللغة العربية، مع تيسير الاطلاع عليها أمام القراء الناطقين باللغة الفرنسية.

وينتظم المقال في قسمين رئيسيين؛ يُخصَّص القسم الأول لدراسة تاريخ الخطبة في التقليد الإسلامي، وهو ما يتيح وضع خطبة الحاج مالك سي ضمن سياق استمرارية تقاليد الخطابة والوعظ في الإسلام .أما القسم الثاني، الذي يتناول المؤلف)الخطيب (وخطبته)الخطبة(، فيقدم تعريفًا موجزًا بالخطيب، ويعرض الخطبة ويضعها في سياقها، ثم يحللها انطلاقًا من لغتها الأصلية التي كُتبت بها، قبل تقديم ترجمتها إلى اللغة الفرنسية مشفوعةً بالتعليقات والشروح.

الكلمات المفتاحية: الحاج مالك سي؛ تِيواوان؛ خطبة الجمعة؛ الترجمة؛ الدعوة الإسلامية.

Résumé

Cet article est consacré à l'étude, à la traduction et à l'interprétation du sermon du vendredi d'El Hadji Malick Sy, figure majeure de l'islam sénégalais et de la Tidjāniyya à Tivaouane. L'objectif est de mettre en lumière la portée religieuse et intellectuelle de ce sermon arabe, tout en permettant son accès aux lecteurs francophones. Il s'articule autour de deux parties principales. La première est consacrée à l'histoire du sermon dans la tradition musulmane. Cette mise en

contexte permet de situer le sermon malickien dans la continuité de la tradition homilétique islamique. La seconde portant sur l'auteur (al-khaṭîb) et son sermon (khuṭba), présente brièvement l'orateur, introduit, contextualise et analyse la *Khuṭbat* exposée dans sa langue originale de rédaction, avant de faire l'objet d'une traduction française annotée.

Mots-clés : El Hadji Malick Sy - Tivaouane - sermon du vendredi - traduction - prédication islamique.

FROM ARABIC TEXT TO FRENCH: TRANSLATING AND INTERPRETING THE RITUAL FRIDAY SERMON OF EL HADJI MALICK SY (D. 1922)

Abstract: This article is devoted to the study, translation, and interpretation of the Friday sermon delivered by El Hadji Malick Sy, a major figure of Senegalese Islam and the *Tidjâniyya* order in Tivaouane. The aim is to highlight the religious and intellectual significance of this Arabic sermon while making it accessible to French-speaking readers. The article is structured in two main parts. The first addresses the history of the sermon within the Muslim tradition, providing a context that situates Malick Sy's sermon within the continuity of Islamic homiletic practice. The second part focuses on the author and the sermon itself, it briefly introduces the speaker and presents, contextualizes, and analyzes the *khuṭba* provided in its original language before offering an annotated French translation.

Keywords: El Hadji Malick Sy - Tivaouane - Friday sermon - translation - Islamic preaching.

INTRODUCTION

Présent au Sénégal depuis le IXe siècle, l'islam s'est généralisé de manière effective dans le pays vers la fin du XIXe siècles, grâce notamment aux efforts déployées par les grandes figures confériques. Ce qui lui a conféré la forte connotation soufie qui le caractérise aujourd'hui. Parmi ces grandes personnalités religieuses figure en bonne place l'érudit El Hadji Malick Sy, qui a largement contribué à l'expansion de l'islam et des sciences arabo-islamiques à travers le pays, d'un bout à l'autre. Parmi ses écrits, la *khuṭbat al-Djumu'a*, sermon destiné à la prière du vendredi, qui occupe une place particulière : texte rituel, spirituel et rhétorique visant à guider les croyants, rappeler les commandements d'Allah et conseiller la communauté musulmane.

Produite dans le contexte religieux de Tivaouane en arabe, dans quelle mesure la traduction française de cette *khuṭba* d'El Hadji Malick Sy qui articule les dimensions doctrinale, prophétique, rhétorique et spirituelle du discours de prédication, permet-elle de restituer fidèlement ces différentes dimensions ?

L'article se propose de faire la traduction en articulant deux axes : le premier, un aperçu sur l'historique du sermon, partant des définitions étymologique et conventionnelle de la terminologie, avant de passer brièvement en revue les principaux sermons qui ont le plus marqué l'histoire de la civilisation arabo-islamique. Le second axé sur la présentation rapide du sermonnaire (*al-khaṭîb*) et de son sermon (*khuṭba*) exposé dans sa langue de rédaction, et traduit en français après avoir précisé le cadre juridique et règlementaire de la prière du vendredi et de son sermon.

I. APERÇU SUR L'HISTORIQUE DU SERMON

1.1- De sa définition étymologique et conventionnelle

Étymologiquement, le sermon (du latin *sermo*, *sermonis* = discours) se traduit en arabe par *khuṭba* qui est, à son tour, dérivée de la racine linguistique *Kha/Ṭa/Ba*. D'après « *al-Mu'djam al-Wasîṭ*[1] » , il se trouve être l'un des *masdar* émanant du verbe sain, trilitère simple et normal, *khaṭaba/yakhṭubu/khuṭbatan, khaṭban* et *khaṭâbatan*, lequel verbe est à la forme *fa'ala/yaf'ulu/fu'latan, fa'lan et fa'âlatan*. C'est le nom donné à ce qui se dit entre locuteur et auditeur. « *Parlant des couleurs, il renvoie à ce qui a de la poussière ou du jaune mêlé de verdure ou de rougeur, et s'agissant du livre, l'entame*[2] ».

D'après le sens conventionnel qu'en font les savants religieux, il s'agit de ce discours prononcé du haut de la chaire, dans une cathédrale, église ou mosquée par l'autorité religieuse, dans le but d'instruire et d'exhorter les fidèles. Certains l'ont défini comme étant, de manière succincte : le discours écrit qui comprend, et la prédication et le message[3]. Et plus clair, cette définition d'al-Djurdjânî (1340/1413) affirmant que la (*al-khaṭâba*) s'agissait d'un *« raisonnement composé de prémisses acceptées ou présumées, émanant d'une personne en qui l'on a confiance, et dont le but est d'inciter les gens à s'intéresser à ce qui leur est utile dans leur vie quotidienne et dans leur vie future, comme le font les orateurs et les prédicateurs*[4]*».*

Ce genre oratoire, en tant qu'art pratiqué et méthode appliquée, est une chose très ancienne dont aucune nation n'a jamais été dépourvue à travers les temps, nous renseigne l'encyclopédiste al-Djâhiẓ (776/868) dans son plus grand œuvre, « *al-bayân wa at-tabyîn* »[5]. La prédisposition à cela est créée avec l'être humain, qui en a indispensablement besoin pour clarifier aux autres, ce qui est dans sa conscience, et pour les convaincre de la véracité de sa déclaration et de la justesse de son opinion[6]. Le don des Grecs en matière d'art de parler en public n'a pas besoin d'être rappelé ici, car Aristote (384 av. J.C – 322 av. J.C) lui-même étant le premier à en écrire un livre[7].

1.2- Le sermon dans la tradition musulmane

Historiquement, la phase de l'élocution islamique a commencé avec l'apparition du Prophète (Paix et Salut sur lui) pour la première fois en tant qu'orateur, montant sur le mont *aṣ-Ṣafâ*, à proximité de la *Kaaba*, appelant ainsi toutes les tribus arabes de la Mecque, à se regrouper pour entendre ce qu'il voulait leur annoncer, à la suite de la révélation du verset qui dit : *« Et avertis les gens qui te sont les plus proches*[8]*».*

D'après Ibn 'Abbâs (Que Dieu soit satisfait de lui) : Après la révélation de cet ordre divin : «Le Prophète monta à *aṣ-Ṣafâ* et se mit à appeler les clans de Quraysh: Ô les *Beni Fihr*! Ô les *Beni 'Adiyy*, aux tribus de Quraysh! En entendant l'appel, ils vinrent et se regroupèrent. Quant à ceux qui n'avaient pas pu venir, ils envoyèrent quelqu'un pour voir de quoi il s'agissait. Une fois, Abû Lahab et le reste des Quraychites arrivés, le Prophète (PSL) dit aux présents : « Que dites-vous si je vous annonce qu'il y a dans la vallée des ennemis cavaliers qui veulent vous attaquer ? allez-vous me croire ? Bien sûr ! répondirent-ils, car nous n'avons remarqué de ta part que la vérité. Eh bien ! je suis un avertisseur pour vous avant que ne vous soit infligé un terrible châtiment. Puisses-tu périr le reste de la journée ! s'écria Abû Lahab. Est-ce pour cette raison que tu nous as réunis? » C'est alors que fut révélé : « *Que périssent les deux mains d'Abû Lahab et que lui-même périsse ! Sa fortune ne lui sert à rien, ni ce qu'il a acquis*[9]" … »[10]

Ainsi, l'on retient dans la civilisation arabo-islamique, un certain nombre de sermons qui ont le plus polarisé l'attention des historiens et hagiographes. Parmi lesquels on note :

1.2.1- Le sermon d'Okaz de Quss Ibn Sâ'ida

Descendant d'une ancienne tribu arabe du Nord, Quss était un évêque[11] de la ville yéménite[12], *Nadjrân*, l'un des plus anciens centres du christianisme dans le monde arabe, et en même temps moine/ascète (anachorète)[13]. Il est généralement considéré comme le modèle du prédicateur préislamique. Son modèle d'écriture était une prose rimée ou rythmée, genre original entre prose et poésie, le *Sadj*' comme il pourrait être remarqué à travers ces passages tirés de son fameux sermon, prononcé dans le marché d'Okaz:

أيها الناس! اسمعوا وعوا: من عاش مات، ومن مات فات، وكل ما هو آت آت. ليل داج ونهار ساج وسماء ذات أبراج...

Ô gens ! Ecoutez et retenez : Qui vivra mourra, et qui mourra s'en alla et tout ce qui est à venir viendra. Une nuit ténébreuse, un jour tranquille et un ciel constellé[14]*…*

Selon al-'Askarî (m. 1005), il fut aussi le premier à s'appuyer sur un bâton (*'Aṣâ*)[15] pendant la prononciation du sermon[16].

1.2.2- Le sermon d'adieu du Prophète

En l'an 632, peu avant sa disparition, le prophète se rendit à La Mecque pour effectuer le pèlerinage. De nombreux compagnons participèrent avec lui à ce noble voyage pieux. Exactement le neuvième jour du mois de *Dhû-l-Ḥidjdja* de la 10ème année de l'hégire, correspondant au 8 mars 632, à Arafat, sur le mont de la miséricorde (*Djabal ar-Raḥma*) devant environ 124 000 musulmans, il prononça un sermon à l'attention de toute l'humanité. Ce sermon, prononcé à dos de chameau, a la valeur d'une déclaration des droits de l'homme et reste un conseil à l'humanité dans sa globalité, jusqu'au Jour de la Résurrection. C'est ainsi qu'il a clos son appel islamique (*ad-Da'wa*) par son sermon d'adieu[17], après une grandiose et noble mission ayant duré vingt-trois ans, comme le prouve ce verset, à lui révélé : *« Aujourd'hui, j'ai perfectionné votre religion pour vous, accompli ma faveur sur vous, et j'ai choisi pour vous l'islam comme religion[18] »*.

En très bon orateur, il a pu livrer un compendium de l'ensemble des points essentiels qui font la quintessence de la religion qu'il venait de prêcher, aussi bien temporellement que spirituellement. Il s'agit notamment :

1) De la nécessité de la crainte de Dieu (*at-Taqwâ*)
2) De la sacralité de la vie et de l'intégrité physique et morale da la personne
3) De la nécessité de la justice et de l'égalité entre les gens
4) De l'interdiction de l'usure (*ar-Ribâ*) sous toutes ses formes et de sa gravité chez l'individu et la société.
5) De la nécessité de veiller aux droits des femmes
6) De la nécessité de rejeter tout ce qui a trait au paganisme (*al-Djâhiliyya*) et contraire aux enseignements de l'Islam.
7) De la nécessité de l'union de la Oumma[19].

1.2.3- Le sermon d'allégeance d'Abû Bakr

Au lendemain de la disparition du prophète qui incarnait à la fois l'autorité temporelle comme spirituelle, la jeune communauté islamique éplorée qui faisait déjà des tractations le jour même de la disparition de son chef, en ce qui concerne la destinée de ses affaires, a fini par jeter son dévolu sur la personne d'Abû Bakr et ce, sous la houlette de 'Umar. Ce qui n'était pas de tout repos[20]. Mais le trio composé de Abū Bakr, 'Umar Ibn al-Khaṭṭāb et Abū 'Ubayda Ibn al-Djarrāḥ, les principaux conseillers influents du Prophète, réussit à persuader l'assemblée réunie dans la *Saqīfa* des *Banū Sā'ida*, pour débattre du problème de la succession, d'accepter l'investiture d'Abū Bakr. Celui-ci fut désigné *khalīfatu rasūli-l-lāh*, à savoir (successeur de l'envoyé de Dieu)[21]. Ainsi prit naissance l'institution du califat (*al-Khilāfa*) qui dura, pour lui, un peu plus de deux ans (632-635).

يا أيُّها الناس!
قد وُلّيت عليكم ولست بخيركم، فإن رأيتموني على حقٍّ فأعينوني، وإن رأيتموني على باطل فسدِّدوني. أطيعوني ما أطعتُ الله فيكم، فإذا عصيتُه فلا طاعة لي عليكم. ألا إنَّ أقواكم عندي الضعيف حتى آخذ الحقَّ له، وأضعفكم عندي القويُّ حتى آخذ الحقَّ منه. أقول قولي هذا وأستغفر الله لي ولكم.

« Chers gens !

On m'a choisi pour vous gouverner, mais je ne suis pas le meilleur parmi vous. Si je suis juste, aidez-moi et si je dévie du bon chemin, corrigez-moi. Obéissez-moi tant que j'obéis à Allah et son Prophète. Si je désobéis à Allah et son Prophète vous êtes affranchis du devoir de m'obéir Sachez que le faible parmi vous est fort à mes yeux, jusqu'à ce que je lui rende ses droits, et le fort parmi vous est faible à mes yeux, jusqu'à ce que j'applique le droit sur lui. Tel est mon discours, et j'implore le pardon d'Allah pour vous et moi[22] *».*

Tel est en substance, le contenu de son discours d'investiture historique, à la fois laconique et éloquent, en tant que première calife de celui qu'il a tenu compagnie à toutes les étapes de l'appel islamique, en temps de paix comme en temps de guerre. Il a donc su tirer de lui, une expérience dans l'administration, la gouvernance et la compréhension de l'islam qui lui a été révélé. Par conséquent, cette première allocution sonne comme un argument pour les musulmans dans la compréhension de la politique, car il confirme ici en quelque sorte aux gens, que son califat ne sera qu'une prolongation de la vie du Prophète qu'il est tenu de copier conformément aux injonctions du Coran et de la Sunna ; comme disait Jésus à son peuple en quelque sorte : « *Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir*[23] ». De la même manière, il décide des règles et une approche générale dans son autorité sur la base de quoi reposeraient ses relations avec ses administrés, et ces règles sont dignes d'être des règles politiques dans l'Islam que les dirigeants doivent suivre.

Un discours magnifique résumant toute sa politique basée sur la justice et la moralité, comme il résume toute la sagesse de ce grand homme. En voici les grandes lignes :

1) Il s'assimile aux dirigés, et ce qui s'applique à eux s'applique à lui en termes de jugement.
2) Établir le principe de coopération sur la base de la vérité
3) Élever le slogan de l'honnêteté et combattre le mensonge
4) S'attaquer à l'oppresseur et réparer le tort subit par l'opprimé

5) Élever la bannière du djihad pour l'amour de Dieu
6) Réprimer l'obscénité et l'indécence dans la société
7) L'ordre de lui obéir tant qu'il est en phase avec les limites établies par Dieu[24].

II. *QUṬBATU-L-DJUMU'A* D'EL HADJI MALICK SY

2.1- Cadre juridique et règlementaire de la prière du vendredi et de son sermon

Le vendredi est considéré comme l'un des jours bénis pour les musulmans. Selon un hadîth rapporté par Abû Hurayra, il est le jour où Dieu a créé Adam, le jour où il est entré au Paradis et en est sorti, et c'est le jour également où la résurrection a lieu (*taqûmu as-Sâ'a*). C'est ainsi qu'il est devenu, aux yeux de la loi islamique, le meilleur de tous les autres jours, décerné à la meilleure des communautés en guise de fête hebdomadaire pour ainsi dire[25].

Quant à la prière, d'une importance capitale, elle constitue l'une des prières collectives qui se tient chaque semaine juste après midi, prescrite (*furiḍa*) au Prophète et au reste des musulmans, à la Mecque selon les eux, et à Médine selon les autres[26]. Elle renferme deux unités (*rak'a*) précédées d'un sermon dans lesquelles l'imam y officie à haute voix (*yadjharu*), une fois le quorum légal atteint[27].

Cette prière trouve ses fondements dans le coran et la sunna. Dans la sourate *al-Djumu'a*, Dieu dit : « *Ô vous les croyants ! Lorsque l'on appelle à la prière du vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et cessez tout commerce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez! Puis quand la Salat est achevée, dispersez-vous sur terre et recherchez [quelque effet] de la grâce d'Allah, et invoquez beaucoup Allah afin que vous réussissiez*[28] » pendant que plusieurs hadiths prophétiques en font mention, dont notamment :

1) « *La prière du vendredi est obligatoire à tout musulman pubère*[29] »
2) « *Des gens cesseront de s'absenter de la prière du vendredi ou bien Allah sellera leurs cœurs et ils feront partie des distraits*[30] ».
3) « *J'avais l'intention d'ordonner à un homme de conduire les fidèles dans la prière, et en suite j'incendie les demeures des hommes qui n'assistaient pas à la prière du vendredi*[31]».

La *khuṭba* du vendredi, en ce qui le concerne, est un rappel majeur ayant comme but principal de sermonner, d'orienter et de guider du point de vue religieux et mondain. Elle vise, en quelque sorte, à actualiser chez le musulman, en tant que vicaire de Dieu (*khalîfat al-lâh*) sur terre, un certain nombre de valeurs religieuses sociales islamiques, allant dans le sens de lui faciliter la mise en pratique des obligations qui lui incombent vis-à-vis de Dieu, mais vis-à-vis de ses

prochains avec qui il partage la société, dont la réforme leur revient. Elle vise notamment :

1) Le renforcement de la foi et la protection du crédo islamique (*'Aqîda*) : La foi est la base de l'action et la croyance correcte, ce qui conduit le serviteur au bonheur de ce monde et de l'au-delà.
2) Le rappel et l'alerte : C'est pourquoi le sermon s'appelle aussi *Dhikr (accourez à l'invocation (dhikr) d'Allah).* Avec elle, le serviteur se souvient de ce qu'il a oublié, se réveille de sa négligence et se ranime de son sommeil...
3) Affinement de la morale et correction des comportements
4) L'enseignement : dans le sermon, on y trouve le coran et les hadiths, l'exégèse (*ta'wîl*), l'interprétation (*tafsîr*) et le commentaire (*sharḥ*), les proverbes (*'amthâl*) et les histoires (*qiṣaṣ*), les sagesses (*ḥikam*) et les exhortations (*mawâ'iẓ*), les normes (*'aḥkâm*) et l'étiquette (*'âdâb*). C'est une école qui ouvre ses portes chaque semaine, et en un an, l'orant écoute cinquante-deux sermons. Ce qui représente un cycle intensif continu. Une répétition et continuité en toutes circonstances et en toutes saisons, ayant un grand rôle dans l'établissement des concepts islamiques, la réduction du mal et de la corruption, l'élévation du niveau de bonté et de droiture, l'incitation aux vertus et la mise en garde contre les vices etc.
5) Renforcement des liens de fraternité
6) La promotion de l'amour entre les gens et le développement de l'esprit de solidarité, de coopération et d'interdépendance entre eux.
7) La préservation de l'unité religieuse et nationale de la *Oumma*.

2.2- Le sermonnaire (*al-Khaṭîb*) et son sermon (*al-Khuṭba*)

2.2.1- Le Khaṭîb:

Il s'agit d'El Hadji Malick Sy dont la date de naissance exacte reste une pomme de discorde au sein des historiens et hagiographes. Les années 1853 et 1855 semblent être les plus prépondérantes[32]. Il naquit dans un milieu du XIXe siècle dont le contexte géopolitique et culturel sénégalais était marqué essentiellement par la consolidation de la pénétration française et la résistance armée des chefs traditionnels et religieux. Il parut ainsi à Daw fall, un quartier de Gaé[33], dans le département de Dagana au Nord du Sénégal, terroir de sa mère et de ses oncles maternels. Une localité dépendant de la région de Saint Louis, ancienne capitale de l'Afrique occidentale française (A.O.F).

D'après la thèse de son fils et ancien charismatique calife, El Hadji Abdoul Aziz Sy Dabbakh[34], leur ancêtre serait originaire du Boundou. Et *« à une date plus tardive, sa descendance se divisa en deux parties. Celle des marabouts s'établit au bord du fleuve Sénégal à Fannay, un village situé entre Dagana et*

Podor. L'autre s'installa au cœur même du Djolof, au village de Sine[35] *précisément. C'est le clan dont est issu le père d'El Hadji Malick Sy*[36] *»*. Sa mère, Fatimata Wade Wélé, qui appartenait à une famille très liée à El Hadji Omar Tall (1797-1864)[37], était réputée être une pieuse qui consacrait son temps à s'occuper des talibés de l'école coranique, en lavant leurs vêtements et en leur préparant de quoi manger. Tout comme elle avait l'habitude de donner aux oiseaux du mil et de l'eau à boire. C'est ainsi qu'elle a eu l'occasion de se mettre au service d'El Hadji Omar, durant son séjour à Gâya jusqu'à ce qu'il quitte le village pour le Fouta[38].

Thierno Ousmane Sy, son père, est décédé avant sa naissance, durant un séjour au Djolof. Il a pu laisser cependant en héritage une bibliothèque et comme testament, des instructions concernant l'éducation de l'enfant qui allait voir le jour en son absence. Il avait ainsi demandé que le nom de son marabout à Gâya, Thierno Malick Sow, soit donné à l'enfant qui naîtrait, s'il était un garçon. Sa mère et son oncle Alpha Mayoro Wélé ne ménagèrent aucun effort pour l'éducation du jeune Malick. Ils n'ont pas failli, puisqu'El Hadj Malick Sy est arrivé plus tard à confirmer cela quand il écrivit lui-même, dès l'entame de son fameux ouvrage, « *'Ifhâmu-l-munkiri-l-djânî''* » déclarant : *« je fus recommandé à ses détenteurs des sciences islamiques les plus éminents et les plus compétents par mon oncle maternel, Muhammad, fis d'Abû Bakr, fils de 'Abd ar-Rahmân, plus connu au sein de sa famille sous le surnom de Alpha Mayoro, son nom usuel qui est une altération d'al-Fâhim*[39] *»*.

Après son pèlerinage à La Mecque en 1888, il fit un périple dans d'autres cités du Moyen-Orient comme Alexandrie, Jérusalem, des pays d'Asie centrale (Boukhara, Samarkand), avant de revenir pour fonder à Ndiarndé un séminaire, « une école normale supérieure » ou une « université » qu'il a dirigé de 1895 à 1901, où des centaines d'enseignants et d'éducateurs y faisaient un séjour allant jusqu'à plus de cinq ans. Ce *hajj* fut pour lui, un moment mémorable car, d'après ses biographes et les traditionnistes, ce fut aussi l'occasion de demander à Dieu, eu égard à la bénédiction de la maison sacrée, la *kâba*, de lui octroyer les moyens de réaliser trois projets une fois retourné au Sénégal. Il s'agit des moyens lui permettant de poursuivre sa mission de propagateur de l'Islam :

1) L'obtention d'un lieu où les musulmans se retrouveraient annuellement pour se connaître ;
2) La possibilité de fonder, directement ou indirectement, des foyers d'enseignement pour une meilleure diffusion de la culture islamique à travers le Sénégal ;
3) L'édification, un peu partout, de mosquées sous sa direction et dont il commanderait l'administration[40].

Quelques mois après, il quitta la localité pour s'installer définitivement à Tivaouane, jusqu'à la date de sa disparition le mardi 27 juin 1922, partagé entre : écrire des livres, former des prosélytes, initier dans la Tidjâniyya, assurer l'éducation spirituelle de la masse, et prêcher quotidiennement dans sa *zâwiya* en fournissant des consultations juridiques (*fatwâ*).

Un examen de son riche *dîwân* nous prouve qu'il fut une figure majeure de la *khaṭâba*, c'est à dire l'art oratoire religieux, particulièrement dans le contexte de Tivaouane, un carrefour stratégique du cayor où le cheikh faisait face aux bouleversements de la colonisation française. Son activité ne se limitait pas à l'enseignement : il articulait prédication, enseignement islamique, formation spirituelle et orientation sociale. Il écrivit dans ce domaine quatre importants sermons, de haute facture religieuse, spirituelle et intellectuelle, qui ne cessent d'animer la pratique de l'islam de chez nous, et d'être prononcés par les imams et oulémas du Sénégal, dont l'écrasante majorité se réclame de son école.

1. La *khuṭbat al-Djumu'a* (le sermon du vendredi), l'objet d'étude du présent article.
2. La *khuṭbat al-'Īd al-Fiṭr* (le sermon de la fête de la rupture du jeûne)
3. La *khuṭbat al-'Īd al-'Aḍḥâ* (le sermon de la fête du sacrifice)
4. *khuṭbat an-Nikâḥ* (Le sermon du mariage).

2.2.2- La Khuṭba :

Il s'agit pourtant de l'unique sermon qu'El Hadji Malick Sy a écrit pour la prière hebdomadaire du vendredi. Ce fut l'occasion pour lui, de prononcer l'un de ses discours religieux les plus éloquents, les plus pédagogues, les plus marquants et les plus actuels, comme en témoigne la récurrence de sa prononciation de la part des imams, dans l'ensemble des différentes contrées du Sénégal et dans la sous-région. Il est sans conteste, la plus célèbre *khutba* de chez nous, comme l'est son fameux *khilâṣ adh-Dhahab* en matière de *Sîra*.

En examinant son sermon dans ses deux phases, on pourra y trouver, à la fois, l'exhaustivité, le bon conseil et surtout l'éloquence dont nous parlions tout à l'heure. En effet, c'est dans un arabe prosaïque bien soutenu, avec un style limpide et fascinant qu'on ne voyait pas beaucoup à l'époque dans le milieu maraboutique sénégalais, longtemps dominé par le style poétique, comme en témoigne ses écrits lui-même d'ailleurs. Il a su adapter sa *khutba* aux besoins et aux intérêts de l'assemblé.

Touchant beaucoup de points importants de la religion, ce magnifique prêche semble se résumer chez l'auteur, bâtisseur des mosquées et des *zâwiya-s* au Sénégal, par deux grandes questions fondamentales, vu leur centralité, puisque constituant le préalable à toute réussite ici-bas et dans l'au-delà des serviteurs de

Dieu sur terre. Le sermon est, en effet, construit, de manière générale, autour de deux grands dangers contre lesquels l'orateur attire l'attention des fidèles musulmans : il s'agit de l'attachement excessif à cette vie terrestre et la division entre les hommes.

Dans la première phase, El Hadji Malick Sy rappelle que la vie est passagère. L'homme construit, accumule et recherche les plaisirs, mais il finira inévitablement par rencontrer la mort. La véritable richesse est donc la *taqwâ*, piété (*'inna khayr az-zâd at-taqwâ*). Cette première phase est construite comme un sermon d'éveil et d'avertissement. El Hadji Malick Sy cherche d'abord à arracher l'auditeur à l'insouciance. Il utilise pour cela des questions rhétoriques, des images fortes : le voyageur, le départ, la mort, le feu etc… en plus des versets coraniques.

En somme, le message essentiel de cette première phase est que l'homme doit considérer la vie terrestre comme un passage, et préparer son voyage vers l'au-delà (*ar-Raḥîl*) par la piété (*at-taqwâ*), les bonnes œuvres et la rectitude.

Dans la deuxième phase, il montre que la préparation à l'au-delà ne peut être dissociée de la manière dont l'homme traite les autres. Une communauté de croyants ne peut être forte si elle est déchirée par les querelles et la haine (*'iyyâkum wa-t-takhâluf*). Avec cette deuxième phase, on comprend la logique complète du sermon. Il y a une évolution très nette entre les deux parties : pendent que la première insiste sur la relation verticale entre l'homme et Allah et sur la préparation à l'au-delà, la seconde développe la relation horizontale entre les croyants, en mettant l'accent sur l'unité, l'amour et la solidarité.

Le sermon passe ainsi de la réforme de l'individu à la réforme de la communauté. C'est probablement l'un de ses aspects les plus remarquables. El Hadji Malick Sy ne se contente pas de faire peur à l'auditeur en lui rappelant la mort. Il lui indique également comment construire une vie religieuse et sociale saine : *taqwâ*, parole juste, bonnes œuvres, amour, unité et solidarité.

2.3- Corps du texte dans sa langue de rédaction accompagné de la traduction

Il convient de préciser d'emblée que la traduction française de la *Khuṭbat al-Djumuʿa* d'El Hadji Malick Sy se heurte à une double exigence : respecter la précision sémantique et théologique du texte arabe tout en restituant, dans une langue française accessible, sa richesse rhétorique et sa profondeur spirituelle. Nous nous efforcerons de respecter ses deux dimensions, même si cela paraît un peu difficile compte tenu des considérations suivantes :

1. Certains mots arabes n'ont pas d'équivalent français parfaitement exact ;
2. La syntaxe arabe peut être différente de la syntaxe française ;

3. Les expressions religieuses peuvent avoir un sens particulier ;
4. Les répétitions, les formules et le rythme de la *khuṭba* peuvent être difficiles à reproduire…

١ - خطبة ما قبل الجلوس

الحمد لله الذي ابتدأ بحمد نفسه قبل أن يحمده حامد، وأشهد أن لا إله إلا الله وحده لا شريك له، الربّ الصمد الواحد، وأشهد أن محمدا عبده ورسوله، بعثه في الأميين رسولا، وجعله للنبيّين شهيدا مقبولا، وبما وعد من ثواب المُطِيعِينَ كفيلا، صلى الله عليه وعلى آله بكرة وأصيلا، وسلم تسليما شاملا عميما.

أيها الناس!

أوصيكم بتقوى الله العظيم الذي ألبسكم الرياش وأسبغ عليكم المعاش. قال تعالى: "**وأسبغ عليكم نعمه ظاهرة وباطنة**[41]"، جل من حرم ظاهر الإثم وباطنه، وما قابلتكم ذلك إلا بالمعاصي الهوالك. أتبنون ما لا تسكنون، وتجمعون ما لا تأكلون وتكاثرتم حتى زرتم المقابر وتعاميتم كما تصاممتم عن العبر والزواجر؟ هل وعدكم الله في هذه الدار بالخلود فنسيتم اليوم المشهود؟ فكيف الحال إذا نزل الضيف المجتاح، وما له قرى إلا الأرواح؟

الله الله، عباد الله!

واعلموا أنه ليس لهذا الجلد الرقيق صبر على النار الحريق. انظروا إلى جزعكم من الشوكة والرمضاء، سبحان من له ولا عليه القضاء. وأنتم أبناء السبيل، فأوذنتم كل يوم بالرحيل، فاطلبوا خير الزاد، إن خير الزاد التقوى والسداد. "**يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله وقولوا قولا سديدا يصلح لكم أعمالكم ويغفر لكم ذنوبكم، ومن يطع الله ورسوله فقد فاز فوزا عظيما**"[42].

زحزحنا الله وإيّاكم عن دار البوار، وأَحَلَّنا وإياكم دار القرار، وحمانا وإياكم عن حطام هذه الدار، سبحانه هو الله الواحد القهار. إنّ أصدَقَ ما نَطَقَ به اللّسان كلام الملك الدَّيّان: "**كل نفس ذائقة الموت، و إنما توفون أجوركم يوم القيامة، فمن زحزح عن النار وأدخل الجنة فقد فاز**"[43]. بارك الله لنا ولكم في الذكر الحكيم، وأستغفر الله لي ولكم ولسائر المسلمين.

2.3.1- Première partie de la *khuṭba*

Loué soit Allah, qui fut le premier à se louanger lui-même, avant que s'y lance n'importe quel autre glorifiant. J'atteste qu'il n'y a de divinité [digne d'être adorée] hormis Allah, seul sans associé. [Lui] le Seigneur (*ar-Rabb*), l'Absolu (*aṣ-Ṣamad*), l'Unique (*al-Wâḥid*). Tout comme j'atteste que Muḥammad est son serviteur et prophète qu'il a envoyé parmi les illettrés, en tant que messager. Faisant de lui, [à la fois] un témoin accepté pour les prophètes, et garant de ce qu'il a promis aux obéissants, en termes de récompense. Puisse Dieu le bénir sans cesse, et lui accorder le salut, aussi plénier possible, à lui et à sa famille[44].

Ô peuple !

Je vous recommande la crainte de Dieu (*taqwâ-l-lâh*), le Tout-Puissant (*al-'Aẓîm*), qui vous a revêtu des vêtements de luxe, comme il vous a accordé les moyens de subsistance. Allah Le Très-Haut a dit : *« Et Il vous a comblés de Ses bienfaits, visibles et cachées[45]»*. Exalté soit celui qui nous a interdit, aussi bien le péché apparent que celui caché. Et à ces grâces, vous ne répondez [qu'en désobéissant] par des péchés destructeurs.

Allez-vous construire ce dans quoi vous n'habiterez pas ? Allez-vous collecter ce que vous ne mangerez pas ? Demeurerez-vous dans la course aux richesses[46], au point que vous visitiez les tombes[47] ? Aussi, allez-vous faire semblant de ne pas voir, et de ne rien entendre des avertissements et blâmes ? Dieu vous a-t-il promis l'éternité ici-bas, au point que vous oubliiez le jour inoubliable ? Alors, quelle serait la situation si l'invité envahissant descendait, et qu'il n'avait besoin d'autres choses que des âmes, en guise de repas d'hospitalité[48] ?

Craignez Allah, Craignez Allah, Chers serviteurs de Dieu !

Sachez que cette peau délicate n'a aucune patience pour le feu brûlant. Regardez votre angoisse [résultant de la piqûre] de l'épine et de l'intensité de la chaleur[49]. Gloire à Celui à qui revient le droit de juger, et ne peut être jugé. Et vous êtes [juste] des passants [sur terre][50], c'est pourquoi on vous rappelle chaque jour le départ. Recherchez donc la meilleure provision, car, nul doute que la meilleure provision est la piété et la droiture[51]. *« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite[52] »*.

Que Dieu nous éloigne, vous et moi, de la demeure de destruction (*Dâr al-Bawâr*), et nous installe, vous et moi, à la demeure de stabilité (*Dâr al-Qarâr*). Qu'il nous protège, vous et moi, contre les miettes de cette vie [mondaine]. Exalté soit-il. Il est Dieu, l'Unique (*al-Wâḥid*), le Tout-Dominateur (*al-Qahhâr*). Certes, la parole la plus véridique prononcée par la langue, est la parole de [Dieu], le Souverain (*al-Malik*), le Rétributeur (*ad-Dayyân*) qui dit : *« Toute âme goûtera la mort. Mais c'est seulement au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre*

entière rétribution. Quiconque donc est écarté du Feu et introduit au Paradis, a certes réussi[53]*»*.

Que Dieu nous bénisse, vous et moi, avec le Noble Coran (*adh-Dhikr al-Ḥakîm*). Et j'en demande pardon à Dieu, pour moi-même, pour vous, et pour tout le reste des musulmans !

٢– خطبة ما بعد الجلوس

الحمد الله الذي لا يُوصَف غيرُه بالكمال ولا بالجلال والجمال، وأشهد لأن لا إله إلا الله وحده لا شريك له، وأشهد أن محمدا عبده ورسوله، بَعَثَهُ في للعالمين ليُظْهِرَ فَضْلَه وَعَدْلَهُ، شهادةَ مَنْ لَمْ يَنْسَ الشهادةَ القَبْلِيَّةَ، فَكَانَ مِنْ جُمْلَةِ الحائِزِينَ مِنْ ربِّهم المَزِيَّةَ، صلَّى الله عليْه وعلى عِتْرَتِهِ الطاهِرة وصَحابَتِهِ الأَنْجُمِ الزَّاهِرَة، صلاةً تَتَعاقَبُ تَعاقُبَ الدُّهور، يُدِيمُ بها علينا سِتْرَه مولانا النّصير.

أيّها النّاس!

إيّاكم والتخالف، واعتصموا بحبل الله والتآلف. والتخالف، ما هلك مَن قبلكم إلاّ به، وبه يعضُّنا الدهر بِنابِه. وفي الحديث: "**لا تدخلوا الجنة حتى تومنوا ولن تؤمنوا حتى تَحَابُّوا**"[54]، قال تعالى: "**واعتصموا بحبل الله جميعا ولا تفرقوا**"[55]، ولا في غير ذلك بالدين تحقّقوا، وسبل العافية اليومَ لا تسلك إلاّ بالمقال، ولا يزال يُكذِّبُنا لسان الحال، فما لنا إلاّ عيون ناظرة لا تبصرُ، وقلوب قاسية لا تفكّرُ، فما أشدّ صممَ الآذان لأنّ الرَّهائِنَ قد غَلِقَتْ عند الشيطان[56]، فَاتَّخِذُوهُ عدوًّا كما قال جلّ وعلا علوّا.

نجانا الله وإياكم من كيده، وعمّنا وسائر المسلمين بخيره. ورضي الله تعالى عن الصحابة أجمعين، ومن اهتدى بهديهم إلى يوم الدين. أللهم عُمَّ بالصلاح والتوفيق رعايا المسلمين، ورُعاتَهم وأمراءهم ووُلاتَهم وحُكّامهم وقُضاتَهم وعلماءهم وهُداتَهم، وكثّر أنصارهم، وَاحْمِ حَوْزتَهم وأعْلِ منارَهم وأمِّنْ سُبُلَهم وأرخِصْ أسعارَهم. أللهم صل على محمد وعلى آل محمد، وأنِلْ شفاعةَ مَن صلّى عليه. أللهم صل على محمد وعلى آل محمد، وأَنِرْ في القيامة وَجْهَ مَن أثْنى عليه. بارِكَ الله لنا ولكم في القرآن العظيم ونَفَعَنا وإيّاكم بالآيات والذكر الحكيم، وأستغفرُ الله لي ولكم ولسائر المسلمين، يغفر الله لنا ولكم.

2.3.2- Deuxième partie de la *khuṭba*

Loué soit Allah ! Nul d'autre que lui, ne peut être décrit comme Parfait (*al-Kamâl*), Majestueux (*al-Djalâl*) ou Beau (*al-Djamâl*). Je témoigne qu'il n'y a de

divinité [digne à vouer un culte] excepté Allah seul, sans associé. Tout comme je témoigne que Muḥammad est son serviteur et messager, qu'il a envoyé à toute l'humanité, pour faire preuve de sa vertu (*faḍlahû*) et sa justice (*'Adlahû*). [Il s'agit là] d'un témoignage de celui qui n'a pas oublié son témoignage antérieur [lors du pacte primordial] [57], espérant ainsi, être intégré dans le lot des récipiendaires du privilège (*al-Maziyya*), de la part de leur Seigneur. Puisse Dieu prier sur lui, sur sa famille pure, et sur ses compagnons, les brillantes étoiles (*al-'Andjum az-Zâhira*) : Une prière qui se poursuivra à travers les ères, et par laquelle la protection de notre Seigneur (*Mawlânâ*), le Meilleur Assistant (*an-Naṣîr*), perdurera sur nous.

Ô peuple !

Gardez-vous de la discorde (*at-Takhâluf*) ; accrochez-vous plutôt fermement à la corde d'Allah et à l'unité (*at-Ta'âluf*)[58]. C'est par la discorde, et rien d'autre, que ceux qui vous ont précédés ont péri. Et c'est à cause d'elle que les crocs du temps nous rongent. Dans un hadîth, [Le Prophète Muḥammad (Paix et salut sur lui) précise] : *« Vous n'entrerez pas au Paradis tant que vous ne croirez pas, et vous ne croirez pas tant que vous ne vous aimerez pas les uns les autres[59]»*. Dieu Le Tout-Puissant a dit : *« Et tenez-vous tous ensemble à la corde de Dieu et ne vous divisez pas[60]»*. Et à défaut de cela, vous n'y parviendrez pas, en matière de religion.

Les chemins de la béatitude aujourd'hui, ne sont empruntés que par de [simples] paroles (*al-Maqâl*), pendant que le langage de la situation (*lisânu-l-ḥâl*) ne cesse de nous démentir. Nous n'avons que des yeux qui voient, mais qui ne s'avisent pas, et des cœurs durs, qui n'interrogent pas la mémoire[61]. Comme la surdité des oreilles est grave ! Car les otages étant [hermétiquement] cadenassés auprès de Satan. Alors, prenez-le pour ennemi[62], comme l'a dit le Tout-Puissant, exalté soit-il !

Que Dieu nous sauve [tous], vous et moi, des machinations de Satan, et qu'il étende sa grâce à nous, ainsi qu'à tous les autres musulmans. Qu'Allah Le Tout-Puissant soit satisfait de tous les Compagnons [du Prophète (PSL)], et de ceux qui suivent leur manière d'agir, jusqu'au jour du jugement. Ô Mon Dieu ! accorde la droiture (*aṣ-Ṣalâḥ*) et le succès (*at-Tawfîq*) aux gouvernés des musulmans, à leurs gouvernants, leurs émirs, leurs gouverneurs, leurs magistrats, leurs juges, leurs érudits et guides. Augmente [le nombre] de leurs partisans, protège leurs biens, élève leurs flambeaux, sécurise leurs chemins et abaisse-leur les prix[63] ! Ô mon Dieu ! bénis Muḥammad et la famille de Muḥammad, et accorde l'intercession (*ash-Shafâ'a*) à quiconque priera pour lui. Ô mon Dieu ! bénis Muḥammad et la famille de Muḥammad, et illumine le visage de ceux qui ont l'ont chanté, le Jour de la Résurrection !

Que Dieu nous bénisse, ainsi que vous, par le Noble Coran, et qu'il nous profite, ainsi qu'à vous, des versets et du sage rappel (*azh-Zhikr al-Ḥakîm*). Je demande pardon à Dieu pour moi-même, pour vous, et pour tous les musulmans. Que Dieu nous pardonne, et qu'il vous pardonne !

CONCLUSION

En définitive, la *khuṭba al-Djumu'a* apparaît comme un témoignage significatif de la manière dont le cheikh El Hadji Malick Sy inscrit son enseignement religieux dans la tradition islamique du sermon du vendredi, tout en mettant en évidence ses particularités. Sa contextualisation, son analyse commentée, ainsi que la traduction annotée du texte arabe, ont permis d'en dégager les principaux enjeux religieux, éducatifs et spirituels. Ainsi, le passage de l'arabe vers le français contribue non seulement à rendre le sermon accessible, mais aussi à ouvrir une voie d'exploration de la pensée religieuse et de la méthode de prédication de l'auteur des fameux.

[1] Cf. *« al-Mu'djam al-Wasîṭ»* [le dictionnaire *al-Wasîṭ*], Tome 4, Maktabat ash-Shurûq ad-Duwaliyya, Caire, 2004, p. 232-233.
[2] *Ibid*.
[3] AN-NAWAWÎ (Muḥyî ad-Dîn), « *Taḥrîr lughât at-Tanbîh* », Dâr al-Kutub al-'Ilmiyya, Beyrouth, 2010, p. 86.
[4] AL-DJURJĀNĪ (Ash-Sharîf), « *Kitâb at-Ta'rîfât »*, Tome 1, Dâr al-Kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, Liban, 1983, p. 99.
[5] AL-DJĀHIẒ (Abû 'Uthmân), « *al-Bayân wa at-Tabyîn* », Tome 3, Comm. par 'Abd Salâm Hârûn, Dâr al-Djîl, Beyrouth, p. 13-14.
[6] Voir MAHFÛZ (Shaykh 'Alî), « *Fann al-Khaṭâba wa 'I'dâd al-Khaṭîb* », Dâr al-'I'tiṣâm, Caire, Egypte, p. 20.
[7] Il s'agit de son fameux ouvrage « La Rhétorique » composé probablement entre -329 et -323. Entré dans le patrimoine arabe vers le troisième siècle de l'hégire, des philosophes arabes de tradition aristotélicienne tels qu'al-Fârâbî (870/950), Avicenne (980/1037) et Averroès (1126/1198) l'ont traité en le commentant et en le résumant. Il est divisé en trois livres : le premier est consacré à la définition et au fonctionnement de la rhétorique, le second à la psychologie des locuteurs, et le dernier aux effets de style.
[8]Coran, *ash-Shu'arâ'* (Les poètes), v.214. À son tour et en se référant aux circonstances de la révélation de ce verset, l'exégète Ibn 'Âshûr (1879-1973) conclut que le texte coranique « a spécifié les proches et les membres de la tribu du prophète comme

dentinaires de l'appel pour montrer qu'au cas de refus le Prophète n'en est pas responsable et ne peut intervenir auprès de Dieu pour les sauver de l'Enfer ». Cf. Ibn 'âshûr, « *at-Taḥrir wa at-Tanwîr* », Dâr Sahnûn, Tunis, 1997, volume 9, chapitre 19, p. 201.

[9] Coran, *al-Masad* (Les fibres), vs.1 et 2.

[10] Hadith authentique, rapporté par al-Bukhârî.

[11] Mais cette idée, nous dit l'historien Ahmad amine (1886/1954), semble être battue en brèche, en raison de ce qu'a fourni Henri Lammens, un prêtre jésuite belge, orientaliste arabisant de renom et historien de l'islam, qui lui récuse toute idée de relation avec *Nadjrân*, défendant qu'il serait probablement de la *Ḥanîfiyya*. ash-Shahrastânî (1086/1153) en ce qui le concerne, le compte dans son fameux ouvrage « *al-Milal wa an-Niḥal* », parmi ceux qui croient au monothéisme et croient au Jour du Jugement.

[12] Aujourd'hui en Arabie Saoudite.

[13] Pour plus d'informations à propos de l'auteur, Cf. « *al-'A'lâm* » d'*az-Zirkilî*, 5e éd., Dâr al-'Ilm li-l-Malâyîn, Beyrouth, 2002 ; « *The Works of Abū Hilāl al-ʿAskarī'* » George Kanazi, Arabica, 22.1 (Feb., 1975), Page 61-70 ; « *Shiʿr Abī Hilāl al-ʿAskarī* », ed. by Muḥsin Ghayyāḍ (Bierut 1975); ed. by Jūrj Qanāzi [George Kanazi] (Damascus, 1400 AH/1979 CE).

[14] Cf. Pour plus de détails sur texte : « *Kitâb Djamharat Khuṭab al-'arab* », Ahmad Zakî, Tome 1, al-Maktaba al-'Ilmiyya, Beyrouth, Liban, Page 38.

[15] Fondamentalement, le terme *'aṣâ* était utilisé par les Arabes pour désigner un bâton utilisé par les bergers nomades dans la péninsule arabique. La fonction et le symbolisme du bâton ont également trouvé leur confirmation dans la tradition arabe, principalement par le bâton de Moïse. Dans les légendes arabes, son histoire commence avec Adam qui l'a transféré à Seth. Après cela, il a été hérité successivement par : Idris, Noé, *Ṣâliḥ*, Abraham, Shuʿayb et enfin Moïse. D'ailleurs, celui de Moïse le bâton n'était pas seulement un hameçon, comme il est dit dans le Coran : « *C'est mon bâton sur lequel je m'appuie, qui me sert à effeuiller (les arbres) pour mes moutons et j'en fais d'autres usages. »* (*Ṭâhâ*, v.18). C'était un peu une baguette magique comme le prouvent les versets qui suivent.

[16] AL-'ASKARÎ (Abû Hilâl), « *Kitâb al-'Awâ'il »*, éd.W. Qaṣṣâb et M. al-Miṣrî, Dimashq, al-Maktab al-Miṣrî, 1975.

[17] Encore surnommé *Ḥadjdjatu-l-Balâgh* (le pèlerinage de l'achèvement du message), *Ḥadjdjatu-t-Tamâm wa-l-Kamâl* (le pèlerinage de la clôture) et *Ḥadjdjatu-l-'Islâm* (le pèlerinage de l'Islam).

[18] Coran, *al-Mâ'ida* (La table servie), v.3.

[19] Voir pour le texte du sermon : ZAKÎ (Ahmed), *Op. Cit*., p. 155.

[20] La mort de Prophète en 632, fut un moment critique pour le jeune Etat islamique dont la cohésion fut pendant un temps menacé par les partis rivaux cherchant à s'emparer du pouvoir. 'Alī cousin et gendre du Prophète, et les siens se prévalaient de leur parenté avec lui et se considéraient comme ses légitimes successeurs. Les auxiliaires (*al-'Anṣârs*) médinois qui avaient accueilli et protégé le Prophète et sa petite communauté dans les

moments les plus difficiles, et qui se sont sentis écartés du pouvoir réel, accaparé par les Mecquois, désiraient du moins le partager avec eux. Cf. pour plus de détails à propos de sa succession : Ibn Hichâm, « *la Biographie du Prophète* » Texte traduit et annoté par Wahib Attallah, Fayard, 2004, p. 307-311.

[21] Cf. SOUA (Khalifa), « *Abū Bakr (570 env.-634)* », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 30 janvier 2023. URL: https://www.universalis.fr/encyclopedie/abu-bakr/

[22] Cf. ZAKÎ (Ahmad), Op. cit., p. 180.

[23] *Mathieu* 5 : 17.

[24] Voir pour plus d'informations sur les sermons : « *Kitâb Djamharat Khuṭab al-'arab* » Op. cit.

[25] Le hadith dit : D'après Abou Hurayra (qu'Allah l'agrée), le Prophète (PSL) a dit: « *Le meilleur jour sur lequel le soleil s'est levé est le vendredi. C'est ce jour-là que Adam a été créé, c'est ce jour-là qu'il a été introduit au Paradis, c'est en ce jour qu'il en a été sorti, et c'est ce jour-là que l'Heure aura lieu* ». Rapporté par Muslim dans son *Ṣaḥiḥ* n°854).

[26] Les partisans de la première thèse soutiennent qu'elle aurait été prescrite depuis la Mecque. Pour confirmer leurs thèses, ils citent un hadîth, sous l'autorité d'Ibn 'Abbâs, rapporté par ad-Dâraquṭnî. Le Prophète, expliquent-ils, n'a pas pu la tenir là-bas, en raison du petit nombre de musulmans, ou de la faiblesse de leur force face à celle des polythéistes de la Mecque. Les partisans de la deuxième thèse s'appuient sur le fait que la sourate *al-Djumu'a* dans laquelle figure le verset rendant obligatoire la prière du vendredi est médinoise (*madanî*), et qu'il n'est pas établi que le Prophète (PSL) ait accompli cette prière à la Mecque avant son arrivée à Médine. Cf. pour plus de détails : « *al-Fiqh al-wâḍiḥ* », Muhammad Bakr Isma'îl, Tome 1, 2e éd., Dâr al-Manâr, 1997, p. 224-225.

[27] Les opinions des juristes musulmans divergent quant à la détermination du nombre minimum, permettant de tenir la prière du vendredi. Plusieurs thèses allant jusqu'à 15 ont été rapportées, dans ce sens. Les nombres 40 (selon les Shâfi'ites et les Hanbalites), 12 (selon les Malikites), 3 (selon Ibn Taymiyya) et 2 (pour les Zâhirites), au moment où certains savants à l'image d'ash-Shawkânî (1759-1834) rejettent toute idée de restriction, car selon lui, il n'existe aucun texte authentique allant dans le sens d'en fixer un nombre spécifique ; il est question tout court d'un minimum de groupe (*'Aqall al-djamâ'a*), (donc à partir de 2), et que toutes les déductions jusqu'ici faites, sont soit vraies, non explicites (*ṣaḥîḥ ghayr ṣarîḥ*), soit explicitement incorrectes (*ṣarîḥ ghayr ṣaḥîḥ*).

A la questionn : « Quel est le minimum de prieurs nécessaires pour la validité de la prière du vendredi? J'ai entendu diverses opinions sur ce sujet. Certains soutiennent la nécessité de la présence de 40 fidèles. D'autres pensent que deux personnes forment un groupe. Pouvez-vous nous éclairer sur cette question? la Commission Permanente pour la Consultation Religieuse basée en Arabie Saoudite répond : « *La célébration de cette prière est une obligation à observer par les musulmans dans leurs localités le jour du vendredi, et sa validité dépend de la participation d'un groupe. Toutefois, aucun argument religieux ne vient étayer la nécessité d'un nombre déterminé pour sa validité. La participation de trois hommes ou plus suffit pour sa tenue correcte. Celui qui doit l'effectuer ne peut pas la remplacer par une prière du zuhr sous prétexte que le nombre des participants est inférieur à 40 selon la plus juste des avis des ulémas* ». Source:

« *Avis de la Commission Permanente »*, Tome 8, p.178. Cf. Pour plus de détails : « *Fatḥ al-Bârî* » d'Ibn Hadjar al-'Asqalânî, Tome 2, p. 423 ; « *Tamâm al-Minna fî fiqh al-Kitâb wa ṣahîh as-Sunna* » d'al-'Azâzî*, Kitâb aṣ-Ṣalât*, Tome 2, Dâr al-'Aqîda, p. 248-249 ; « *Nayl al-'Awtâr* » d'ash-Shawkânî, Tome 3, Dâr Ibn al-Djawzî, p. 278 ; « *al-Sayl al-Djarrār* », Dār Ibn Ḥazm, Beyrouth, 2004.

[28] Coran, *al-Djumu'a* (le vendredi), v. 9.

[29] Hadîth authentique, rapporté par Muslim

[30] Hadîth authentique, rapporté par Muslim

[31] Hadîth authentique, rapporté par Muslim

[32] Le professeur Ravane Mbaye, dans sa thèse de Doctorat d'état, s'est longuement attardé sur cette question. Pour plus de détails Cf. MBAYE (El Hadji Ravane Mbaye), « *La pensée et l'action d'El Hadji Malick Sy, Un pôle d'attraction entre la Sharî'a et la Tarîqa* », Volume 1, Tome 1, Sorbonne Nouvelle, Paris 3, Année universitaire 1992/1993.

[33] Gâya en wolof

[34] El Hadji Abdoul Aziz Sy Dabbakh (1904-1997), le troisième khalife général des Tidiane après ses frères aînés Serigne Babacar Sy (1885-1957) et El Hadji Mouhamadoul Mansour Sy (1900-1957), tous deux décédés quasi simultanément ; soit quatre jours après le rappel à Dieu de Serigne Babacar. Il est connu pour son érudition, son éloquence, son amour du vivre-ensemble, mais aussi et surtout pour ses qualités rares (*makârimu-l-'akhlâq*) qui faisaient de lui un guide écouté, suivi et aimé par presque tous les sénégalais, de quelle que confession, idéologie et confrérie qu'ils appartenaient. Pour plus de détails sur lui, Cf. « *Serigne Abdoul Aziz Dabbâkh : « Itinéraire et enseignements* », Abdoul Aziz Kébé, L'harmattan, 2010.

[35] Dans Dahra, une ville du nord-ouest du Sénégal située dans le département de Linguère, région de Louga.

[36] MBAYE (El Hadji Ravane Mbaye), *Ibid.*, p. 41.

[37] 'Umar Ibn Sa'îd Ibn 'Uthmân al-Fûtî as-Sinighâlî al-'Azharî at-Tidjânî naquit à Halwar, a éffectué le pèlerinage à la Mecque et visita Médine, en 1820. Il fréquenta Al-Azhar pendant le rectorat de Muḥammad al-'Arûsî puis entreprit le djihâd contre les animistes avant de disparaître dans les falaises de Bandiagara, en 1864. Parmi ces écrits, on note les fameux « *Rimâḥ* ».

[38] *Ibid*, p. 43.

[39] *Ibid*., volume 3, p. 7.

[40] *Ibid*., volume 1, p.117

[41] سورة لقمان/الآية 20.

[42] سورة الأحزاب/الآية 70-71.

[43] سورة آل عمران/الآية 185.

[44] El Hadji Malick Sy commence par la louange d'Allah et le témoignage de foi, puis adresse directement aux fidèles une recommandation : craindre *Allah* et vivre dans la conscience permanente de Sa présence et de Son jugement. Le sermon oppose ainsi deux réalités : la vie terrestre, temporaire, avec ses richesses, ses plaisirs et ses préoccupations et la vie dernière, éternelle, où chacun recevra la récompense de ses œuvres.

[45] Coran, *Luqmân*, verset n°20.

[46] « Allez-vous construire ce dans quoi vous n'habiterez pas ? Allez-vous collecter ce que vous ne mangerez pas ? » (أتبنون ما لا تسكنون، وتجمعون ما لا تأكلون): Un passage particulièrement fort où le prédicateur interpelle les hommes. Il dénonce ici l'accumulation excessive des biens : l'homme construit des demeures qu'il ne pourra peut-être jamais habiter durablement et amasse des richesses qu'il ne pourra pas toutes consommer.

[47] L'expression « au point que vous visitiez les tombes » (حتى زرتم المقابر) renvoie directement à la sourate n° 102, *at-Takâthu*. La course à l'accumulation et à la compétition matérielle finit par conduire l'homme jusqu'aux tombes. L'idée n'est donc pas nécessairement de condamner le travail ou la richesse en eux-mêmes. Le message porte plutôt sur l'illusion de la permanence. L'homme ne doit pas laisser les biens terrestres détourner son attention de sa finalité spirituelle.

[48] La question : « Alors, quelle serait la situation si l'invité envahissant descendait ? » فكيف الحال إذا نزل الضيف المجتاح، وما له قرى إلا الأرواح؟ présente également la mort comme un « hôte ravageur » qui arrive sans que l'homme puisse l'empêcher. L'image est volontairement saisissante. Elle doit provoquer chez l'auditeur une prise de conscience immédiate.

[49] El Hadji Malick Sy poursuit avec une argumentation fondée sur l'expérience quotidienne. L'homme, avec son corps fragile, ne pourrait supporter le feu du châtiment. Le prédicateur invite alors l'auditeur à comparer cette réalité avec sa propre sensibilité à la douleur. Si une simple épine ou une chaleur excessive nous fait souffrir, comment pourrions-nous supporter le feu de l'au-delà. Il s'agit d'une argumentation pédagogique par analogie : partir d'une expérience physique connue pour conduire à une réflexion sur une réalité invisible.

[50] La métaphore du « passants » (أبناء السبيل) est essentielle. L'être humain est comparé à un voyageur qui sait qu'il devra repartir. Chaque jour qui passe constitue donc une annonce du départ. Cette conception donne au sermon une dimension profondément spirituelle. La mort n'est pas présentée comme un événement lointain, mais comme une réalité qui accompagne quotidiennement l'existence humaine.

[51] Le sermon arrive ensuite à son idée constructive. Après avoir averti contre l'illusion du monde, El Hadji Malick Sy indique ce que l'homme doit emporter pour son voyage : la *taqwâ*, c'est-à-dire la conscience révérencielle d'Allah, accompagnée de la rectitude. Le terme زاد (*zâd*) signifie le viatique, les provisions du voyage. La vie terrestre devient donc symboliquement un voyage vers la demeure dernière, et la piété constitue la meilleure provision. Cette idée est directement liée au verset coranique qui dit : « وتزودوا فإن خير الزاد التقوى »

[52] Coran, *al-'Aḥzâb* (Les coalisés), versets n° 70-71. La *taqwâ* se manifeste donc également dans la parole juste (قولاً سديداً). La spiritualité proposée n'est donc pas uniquement intérieure. Elle doit se traduire par une parole correcte et des actes conformes à la foi.

[53] Coran, *'Âl 'imrân* (La Famille d'Imran), verset n°185. Cette phrase résume admirablement tout le développement précédent : toute âme goûtera à la mort. Mais El

Hadji Malick Sy ne s'arrête pas à la mort. Il rappelle surtout le critère de la véritable réussite : « *Quiconque donc est écarté du Feu et introduit au Paradis, a certes réussi* » « فمن زحزح عن النار وأدخل الجنة فقد فاز ». La réussite véritable n'est donc ni la richesse, ni la longévité, ni le prestige social. Elle consiste à être éloigné du Feu et admis au Paradis.

[54] رواه مسلم في صحيحه/حديث رقم 194.

[55] سورة آل عمران/الآية 103.

[56] يقال غلِق الرهن، أي لم يقدر الراهن على تحصيله، فصار ملكا للمرتهِن.

[57] Le sermonnaire, El Hadji Malick Sy fait référence ici, au pacte établi entre Dieu et les descendants d'Adam auquel fait référence le coran, à travers ces versets n° 172-173 de la Sourate al-*'A'râf* (Les murailles) : « *Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : « Ne suis-Je pas votre Seigneur ? » Ils répondirent : « Mais si, nous en témoignons... » -afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection : « Vraiment, nous n'y avons pas fait attention », ou que vous auriez dit (tout simplement) : « Nos ancêtres autrefois donnaient des associés à Allah, et nous sommes leurs descendants, après eux. Vas-Tu nous détruire pour ce qu'ont fait les imposteurs* ? ». Pour plus de détails, Cf. : « *L'authentique de l'Exégèse d'Ibn Kathîr*», Maison d'Ennour, France, 2013, 3287 p.

[58] Le mot التخالف renvoie à la divergence, à la discorde et à la division, tandis que التآلف exprime l'entente, la concorde et le rapprochement des cœurs. El Hadji Malick Sy fait donc de l'unité une condition fondamentale de la vie religieuse et sociale.

[59] Hadith rapporté par Muslim, n°194. Le message est particulièrement important : la foi véritable doit produire l'amour entre les croyants. Il ne s'agit donc pas d'une foi purement théorique. La croyance doit transformer les relations humaines. Le musulman est appelé à aimer son frère, à rechercher la concorde et à éviter les comportements qui engendrent la haine et la division. El Hadji Malick Sy rattache cette idée au verset suivant de la sourate *Âl 'Imrân* qu'il va citer : « *Et cramponnez-vous tous ensemble au « habl » (corde) d'Allah et ne soyez pas divisés* » « واعتصموا بحبل الله جميعا ولا تفرقوا ». L'expression « la corde d'Allah » devient ici le symbole du lien religieux commun qui permet aux musulmans de rester unis.

[60] Coran, *'Âl 'imrân* (La Famille d'Imran), verset n°103.

[61] Un autre passage remarquable: « Nous n'avons que des yeux qui voient, mais qui ne s'avisent pas, et des cœurs durs, qui n'interrogent pas la mémoire (فما لنا إلاّ عيون ناظرة لا تبصر، وقلوب قاسية لا تفكّر . L'homme possède des yeux, mais ne voit pas ; il possède un cœur, mais ne réfléchit pas. Il s'agit d'une cécité spirituelle, et non physique. Le prédicateur reproche à ses contemporains et même aux générations d'après, de voir les signes de leur époque sans en tirer les enseignements nécessaires. Cette idée rappelle une conception importante de la spiritualité islamique : le véritable regard n'est pas seulement celui des yeux, mais celui du cœur capable de méditer et de discerner.

[62] El Hadji Malick Sy évoque ensuite Satan, déclarant : « Prenez-le pour ennemi. » (فاتّخذوه عدوّا). Il invite ainsi les fidèles à identifier la source de nombreuses divisions et tentations et à ne pas se laisser entraîner par elle. Le lien avec le thème précédent est intéressant. La discorde entre les hommes devient aussi un problème spirituel. La lutte

contre Satan passe donc notamment par la préservation de l'unité, de la fraternité et de la maîtrise de soi.

[63] La fin du sermon élargit considérablement la perspective. El Hadji Malick Sy prie pour les « *gouvernés des musulmans, à leurs gouvernants, leurs émirs, leurs gouverneurs, leurs magistrats, leurs juges, leurs érudits et guides* ». (رعايا المسلمين، ورعاتهم وأمراءهم وولاتهم وحكامهم وقضاتهم وعلمائهم وهُداتهم). Il évoque ainsi les populations, les dirigeants, les gouverneurs, les juges, les savants et les guides religieux. Cette invocation montre que son souci religieux ne se limite pas à la spiritualité individuelle. Il souhaite également la rectitude des dirigeants, la réussite des responsables, la protection de la communauté, la sécurité des populations, la prospérité économique, la justice et la diffusion du savoir et de la bonne orientation. La demande « rend leurs prix abordables » (وأرخص أسعارهم) est particulièrement intéressante. Elle montre que les préoccupations matérielles et économiques de la société font partie des préoccupations légitimes de la prière religieuse.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AL-'ASKARÎ (Abû Hilâl), « *Kitâb al-'Awâ'il* », éd. W. Qaṣṣâb et M. al-Miṣrî, Dimashq, al-Maktab al-Miṣrî, 1975.
- AL-'ASQALĀNĪ (Ibn Ḥadjar), « *Fatḥ al-Bârî* », Tome 2, Dâr Ṭayba, p. 423.
- AL-'AZZĀZĪ ('Ādhil Ibn Yûsuf), « *Tamâm al-Minna fî fiqh al-Kitâb wa ṣaḥîḥ as-Sunna », Kitâb aṣ-Ṣalât,* Tome 2, Dâr al-'Aqîda, Caire, 2009.
- AL-DJĀḤIẒ (Abû 'Uthmân), « *al-Bayân wa at-Tabyîn* », Tome 3, Comm. par 'Abd Salâm Hârûn, Dâr al-Djîl, Beyrouth.
- AL-DJURDJĀNĪ (Ash-Sharîf), « *Kitâb at-Ta'rîfât* », Tome 1, Dâr al-Kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, Liban, 1983.
- « al-Mu'djam al-Wasît » [le dictionnaire al-Wasît], Tome 4, Maktabat ash-Shurûq ad-Duwaliyya, Caire, 2004.
- AN-NAWAWÎ (Muḥyî ad-Dîn), « *Taḥrîr lughât at-Tanbîh* », Dâr al-Kutub al-'Ilmiyya, Beyrouth, 2010.
- ASH-SHAWKĀNĪ (Imam), « *as-Sayl al-Djarrār* », Dār Ibn Ḥazm, Beyrouth, 2004.
- ASH-SHAWKĀNĪ (Imam), « *Nayl al-'Awṭâr* », Tome 3, Dâr Ibn al-Djawzî, Riyad.
- 'ÂSHÛR (Ibn), « *at-Taḥrir wa at-Tanwîr* », volume 9, Dâr Sahnûn, Tunis, 1997.
- AZ-ZIRKILÎ (Khayr ad-Dîn), « *al-'A'lâm* », 5e éd., Dâr al-'Ilm li-l-Malâyîn, Beyrouth,

- GHAYYĀḌ (Muḥsin), « *Shiʿr Abī Hilāl al-ʿAskarī* », Bierut 1975, ed. by Jūrj Qanāzi [George Kanazi], Damascus, 1400/1979.
- HICHĀM (Ibn), « la Biographie du Prophète » Texte traduit et annoté par Wahib Attallah, Fayard, 2004.
- ISMĀ'ĪL « *al-Fiqh al-wâḍiḥ* », Muhammad Bakr, Tome 1, 2e éd., Dâr al-Manâr, 1997.
- KANAZI (George), « *The Works of Abū Hilāl al-ʿAskarī'* », Arabica, 22.1 (Feb, 1975).
- KEBE (Abdoul Aziz), « *Serigne Abdoul Aziz Dabbâkh*, « Itinéraire et enseignements », L'harmattan, 2010.
- *La Bible de Jérusalem.* Paris : Les Éditions du Cerf, 1998.
- « *L'authentique de l'Exégèse d'Ibn Kathîr* », Maison d'Ennour, France, 2013, 3287 p.
- *Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens,* Complexe Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran.
- MAḤFÛẒ (Shaykh 'Alî), « *Fann al-Khaṭâba wa 'I'dâd al-Khaṭîb* », Dâr al-'I'tiṣâm, Caire, Egypte, p. 20.
- MBAYE (El Hadji Ravane Mbaye), « *La pensée et l'action d'El Hadji Malick Sy, Un pôle d'attraction entre la Sharî'a et la Tarîqa* », Volume 1, Tome 1, Sorbonne Nouvelle, Paris 3, Année universitaire 1992/1993.
- « *Ṣaḥîḥ al-Bukhârî* », Dâr Ibn Kathîr, Damas-Beyrouth, 2002.
- « *Ṣaḥîḥ al-Muslim* », Bayt al-'Afkâr ad-Duwaliyya, Riyad, 1998.
- SOUA (Khalifa), « *Abū Bakr (570 env.-634)* », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 30 janvier 2023. URL: https://www.universalis.fr/encyclopedie/abu-bakr/.
- ZAKĪ (Ahmad), « *Kitâb Djamharat Khuṭab al-'arab* », Tome 1, al-Maktaba al-'Ilmiyya, Beyrouth, Liban.